

## Membre résident (1817)

François Joseph Georges de Lassaulx (1781-1818) était né à Coblenche le 21 juillet 1781. L'article nécrologique qui lui est consacré dans *Le Journal de la Meurthe* du 5 avril 1818 insiste sur sa grande précocité ; une licence en droit lui avait permis de devenir « défenseur officieux » à l'âge de 18 ans. Après la création d'une école de droit à Coblenche, il y avait été nommé professeur de code civil le 26 mars 1806 et il en avait été élu doyen le 28 octobre 1809, lorsque l'école a été érigée en faculté. Parallèlement, il avait été juge, puis conseiller à la cour criminelle de Trèves. Il a été nommé en septembre 1813 inspecteur général de l'université pour les facultés de droit, puis recteur de l'académie de Nancy, à laquelle se trouvait momentanément réunie celle de Metz, du 30 septembre 1815 au 2 avril 1818. Comme son pays natal avait cessé d'appartenir à la France, il avait été au préalable naturalisé français par lettres patentes du 27 décembre 1814. Sa demande d'admission à la Société royale n'a été reçue que le 15 avril 1817 ; il a été admis à faire ses visites à la séance suivante du 8 mai et nommé membre résidant le 3 juillet 1817, dans « une séance particulière qui a précédé la séance publique ». Il n'a pu assister qu'à une seule séance ordinaire de l'académie, en décembre 1817. Il est mort à Nancy, dans sa maison de la rue Saint-Dizier, le 2 avril 1818. *Le Journal de la Meurthe* fait son éloge sans la moindre réserve. C'était un homme supérieur, mais qui « n'eut jamais ni prétentions d'amour propre, ni affectation de supériorité ». [Jean-Claude Bonnefont]

*Dictionnaire de biographie française.*